## Règlement de la manifestation :

Les participants sont considérés comme étant en excursion personnelle.

Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chacun devra se conformer au code de la route et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles. Les marcheurs sont considérés en autonomie entre chaque point relais. Les marcheurs sont priés de ne pas abandonner de déchets (papiers, plastiques, etc...) sur le parcours.

Un point de ravitaillement est prévu sur le grand parcours, il est réservé aux seuls participants inscrits. Le secours populaire ne peut être tenu responsable en cas de défaillance ou d'accident consécutif à un état de santé non adapté à la longue marche ou aune préparation insuffisante (voir attestation sur l'honneur à compléter au verso)

Tous les enfants devront être accompagnés d'une personne majeure.

L'organisation se réserve le droit de faire connaître au départ ou sur le parcours toute modification jugée nécessaire au bon déroulement de la marche ou d'annuler l'épreuve en cas de force majeure. Toutes contestations, litiges ou manquements au règlement seront tranchés par le comité directeur de la marche.

Le secours populaire français se réserve le droit d'exploiter les photos et vidéos prises pendant l'épreuve, dans le but de promouvoir cette nouvelle manifestation solidaire. En vous inscrivant à cette épreuve, vous abandonnez votre droit à l'image. Tout participant autorise expressément les organisateurs de la randonnée, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, sur tous les supports.

------

-----

## Présentation des randonnées

- Les droits d'inscription sont fixés à 3 euros
- Accueil, départ et arrivé : Gymnase du collège Françoise DOLTO de Marly la ville
- Les inscriptions se feront sur le lieu de départ à partir de 8h30 pour le grand parcours et jusqu'à 10h00 pour le petit parcours. Vous serez invités à compléter le bulletin d'inscription et régler le montant de la participation. Un billet de tombola vous sera offert ainsi que la fiche parcours.
- Une initiation à la marche nordique sera mise en place sur le petit parcours (maximum 15 personnes).
- Randonnée à allure libre. Recommandation : prévoir vêtements et chaussures adaptées à la marche
- Ouvert à tous (justificatif d'une bonne condition physique, voir attestation sur l'honneur à compléter au verso.
- 1 ravitaillement uniquement sur le grand parcours
- Les 2 parcours seront balisés à l'aide de flèches au logo SPF
- A l'arrivée : pot de l'amitié autour d'un verre et un tirage au sort avec lots.
- Cette randonnée est organisée par les bénévoles du SPF95 et reste dans un cadre associatif.
  - Nom et numéro de téléphone des contact à joindre uniquement le jour de la manifestation :
  - Patrick PASZKEWIEZ 06 86 16 06 34

## **BULLETIN D'INSCRIPTION et ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné:	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Ville	Code Postal
Adresse Électronique	N° de Téléphone
Conjoint (e) :	_
1 <sup>er</sup> Enfant :	
2 <sup>ème</sup> Enfant :	-
3 <sup>ème</sup> enfant :	-
4 <sup>ème</sup> enfant :	-
famille inscrits  - D'avoir pris connaissance du règlement ci-c  En cas d'accident, je décharge les organisateu toutes responsabilités.	abilité civile pour moi et les membres de ma

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé ».